



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville le 4 avril 2016 à 19 h 30, à la salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante portant le numéro 2016-40002 :

Nature et effets : La demande vise à régulariser l'implantation actuelle de la résidence qui se trouve à 15,79 mètres de la ligne des hautes eaux pour le coin arrière droit, à 15,01 mètres de la ligne des hautes eaux pour la partie arrière centre et à 17,98 mètres de la ligne des hautes eaux, alors que la réglementation exige une distance de 20 mètres de la ligne des hautes eaux.

Localisation : Partie du lot 20, rang 02 du cadastre officiel du Canton de Turgeon,
1729, chemin du Tour-du-Lac-Tibériade,
Matricule : 2154-64-4380.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 16^e JOUR DE MARS 2016

**Lucie Bourque
Greffière**